



Démarche juridique : agression couteau

Par **guibal49**, le **27/08/2009** à **12:44**

Bonjour à tous,

Je fais appel à vous suite a une agression, cela fait presque deux mois que je fais des démarches auprès de plusieurs organismes(bien eux les agresseurs ne font rien, c'est à moi de me taper toutes la paperasses), je suis un peu perdu avec tout les démarches administratives, donc pour faire court :

J'ai été agressé par trois individus sur un parking, en gros ils ont essayé de me voler ma moto (ils voulaient soit disant faire un tour avec) puis ils ont sorti des lames, j'ai reçu un coup au mollet (plaie de 15 cm(couteau serpette) + des coups sur tous le corps)

Mes agresseurs sont mineurs (deux retrouvé sur les trois, ils aurait entre 14 et 17 ans), ltt inférieurs à 8jours.

Je voudrais savoir que risque t-ils ?

Je vais me porter partie civil, car ils ont fait tomber la moto (environ 1500 euros de réparations à faire)

Est utile de prendre un avocat (j'ai déjà vu avec l'assurance, avec l'assistance juridique j'y ai le droit gratuitement) sachant que je voudrais demander le remboursement de :

- matériels
- Tous les frais médicaux(urgence, médecin légiste,...)
- Sinon préjudice moral et préjudice esthétique(je sais pas si ça existe) ?

Comment ça se passe pour les préjudices, sachant que cette agression m'a laisser des

séquelles autant moral que physique(cicatrice au mollet pas belle à voir)

Enfin voilà, je suis un peu dégouté, ça fait deux mois que je me galère, en plus je suis sûr qu'ils vont s'en sortir sans rien

J'espère que vous serez en mesure de renseigner, je vous remercie d' avance.